

**Vous trouverez ci-après les conseils de vote de notre partenaire, l'Alliance pour la santé et l'environnement (HEAL)\*, sur les amendements de compromis.**

**Nous demandons aux eurodéputés d'appuyer les modifications de compromis suivantes :**

- **les amendements 1 à 7 inclus ;**
- **les amendements 9 à 30 inclus ;**
- **les amendements 32 à 34 inclus.**

Selon HEAL, ces amendements illustrent les engagements et les possibilités du Parlement européen de contribuer à une stratégie chimique qui favorise une protection accrue de la santé et de l'environnement et permet la transition vers une économie sûre et circulaire.

**Ces compromis sont conformes aux cinq principales exigences de HEAL concernant la stratégie chimique durable, à savoir :**

1. Énoncer les faits concernant les produits chimiques et agir sur la base de preuves scientifiques pour accroître la protection de la santé et de l'environnement
2. Réduire au minimum l'exposition aux produits chimiques nocifs d'ici 2030
3. Permettre la transition vers une économie circulaire entièrement non toxique d'ici 2030
4. Accroître la cohérence entre les réglementations chimiques et réviser l'évaluation chimique
5. Accroître la transparence

**Nous demandons aux eurodéputés de ne pas soutenir les amendements de compromis suivants :**

- **Amendement de compromis 8 :** Bien que HEAL partage l'avis selon lequel les tests sur les animaux doivent être réduits au minimum et utilisés plus efficacement à des fins réglementaires, nous sommes préoccupés par le libellé proposé de à l'heure actuelle, l'expérimentation animale demeure une nécessité pour tester les effets sanitaires sensibles tels que les perturbations endocriniennes. Ils sont donc nécessaires dans le cadre d'une réglementation protectrice en matière de santé. Toutefois, la réduction des tests sur les animaux peut et doit se faire par la mise à niveau des évaluations des produits chimiques (par exemple en augmentant les évaluations de groupes de produits chimiques et en tenant compte de la littérature indépendante évaluée par les pairs dans les discussions réglementaires) et en privilégiant le principe de précaution en cas d'incertitudes scientifiques au lieu de multiplier les tests inutiles.
- **Amendement de compromis 31 :** HEAL soutient pleinement l'appel en faveur d'une augmentation du financement afin que l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) réalise ses travaux de manière ambitieuse et protectrice. Néanmoins, nous regrettons que l'investissement pour du personnel supplémentaire dédié à la recherche d'alternatives aux tests sur les animaux soit le seul mentionné. Il s'agit d'une occasion manquée d'appeler à un financement accru dédié à certains domaines prioritaires et urgents en termes de protection de la santé et de l'environnement, comprenant l'augmentation des capacités de contrôle de la conformité des données, le soutien à la substitution à des alternatives sûres, ou la finalisation et la gestion de la base de données sur les substances préoccupantes dans les produits (SCIP).

HEAL est la principale organisation non gouvernementale à but non lucratif qui travaille sur la manière dont l'environnement affecte la santé humaine au sein de l'Union européenne et au-delà. Elle rassemble plus de 80 organisations de professionnels de santé, d'assureurs de santé à but non lucratif, de patients, de citoyens, de femmes, de jeunes et d'experts de l'environnement, qui représentent dans leur totalité plus de 200 millions de personnes.